

CEINTURE DE MAINTIEN AU TRAVAIL
A CUISSARDES
NELUS 110 – NUS90

CE 0333

EN358 – EN 813

Mode d'Emploi – Instructions pour l'entretien
Instructions pour les examens périodiques – Fiche d'Identification

Nomenclature :

[3] - Anneau d'accrochage latéral EN358
[4] - Anneau d'accrochage ventral EN813
[5] - Anneau flottant EN813
[7] - Boucle de réglage à ouverture rapide
[8] – Boucle de réglage des anneaux flottants
[10] - Boucle de réglage arrière
[11] – Passant de sécurité
[12] – Passant de maintien sangle
[13] – Dosseret ceinture
[14] - Sellette
[15] – Anneau porte-outils – Charge maxi : 4 kg
[16] – Anneau porte-outils – Charge maxi : 20 kg
[17a & b] – Etiquette de marquage (cousue sur la ceinture, sous la sangle.

NEOFEU – C.I. Richard Bloch - F69700 CHASSAGNY
Tél. 33 (0)4 78 48 75 33 – Fax : 33 (0)4 78 48 77 45
E-Mail : neofeu@neofeu.com - Internet : www.neofeu.com

Mode d'emploi

Avant toute utilisation de ce produit, lire attentivement cette notice et la conserver soigneusement.
Les interventions en hauteur sont risquées, seul un individu en parfait état de santé et en bonne condition physique peut intervenir et faire face aux situations d'urgence.
Cet équipement constitue un organe vital de sécurité, un emploi incorrect engendrerait un danger mortel pour l'utilisateur en cas de chute.

Description :

Les ceintures à cuissardes NELUS110 et NUS90 sont des ceintures conformes à la norme EN358:2000. En plus d'anneaux d'accrochage latéraux, elles possèdent un point de liaison ventral conforme à la norme EN813:1997. La ceinture NELUS110 et en outre équipée d'une sellette et de points de liaison flottants conforment également à la norme EN813:1997. La ceinture à cuissardes NELUS110 est particulièrement adapté aux travaux en appui oblique sur la sellette ou en suspension totale.
Ces ceintures existent en deux tailles afin de s'adapter au mieux à la morphologie de l'individu :

- Taille N : tour de taille de 65 à 104 cm et tour de cuisse de 45 à 68 cm – Masse : 2,2 kg
- Taille L : tour de taille de 80 à 140 cm et tour de cuisse de 60 à 75 cm – Masse : 2,3 kg

Matériaux : Sangles principales en polyester, autres composants : polyamide, acier zingué, alliage d'aluminium.
Limites d'utilisation : cet équipement résiste à des efforts de 15 kN sur les anneaux d'ancrage et d'accrochage en vertical vers le haut et sur les anneaux latéraux en horizontal.

Avertissements :

Il est recommandé d'attribuer cet équipement individuellement à un utilisateur afin d'en assurer une meilleure surveillance.
Il ne peut être utilisé que par une personne compétente, formée à son utilisation ou placée sous le contrôle d'une telle personne capable de veiller à la sécurité de l'intervenant.
Les solutions de secours nécessaires à un éventuel sauvetage doivent être envisagées avant et pendant toute l'intervention.

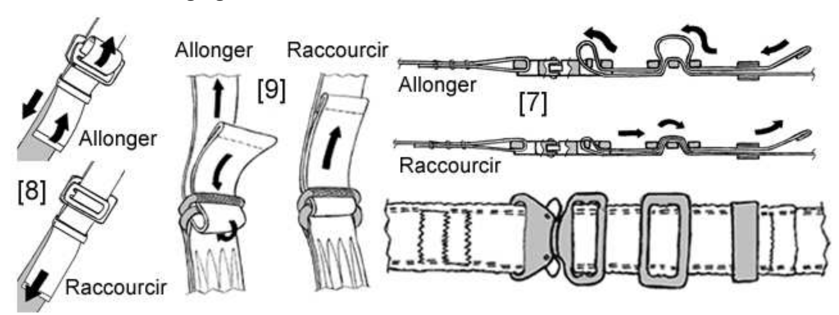
Vérifications :

Vérifier, par un examen visuel, avant, pendant et après utilisation le bon état de l'équipement et l'absence de défauts : état des sangles, des coutures, des boucles de réglage, des anneaux. Veiller à l'absence d'usure, de coupures, d'effilochage, d'amorces de rupture, de traces d'oxydation ou de décoloration et s'assurer de la lisibilité des marquages, (identification et/ou date de validité).
Vérifier le bon état de propreté des boucles et leur bon fonctionnement.
En cas de doute sur la fiabilité de l'équipement, ne pas l'utiliser avant d'obtenir l'autorisation écrite d'une personne compétente pour décider se son réemploi.
Lors de l'assemblage avec d'autres composants de sécurité, vérifier leur compatibilité et veiller à l'application de toutes les recommandations et normes relatives au systèmes antichutes.
Veiller en particulier à ce que la fonction de sécurité de l'un des composants ne soit pas affectée par la fonction de sécurité d'un autre composant ou interfère avec celui-ci.
Avant chaque utilisation d'un système antichute, il est impératif de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait collision ni avec le sol, ni avec un obstacle fixe ou en mouvement se trouvant sur la trajectoire.

Utilisation :

Il est rappelé que dans un système antichute, seul un harnais d'antichute EN361 peut être utilisé pour la préhension du corps.
L'antichute doit être connecté au point d'ancrage dorsal ou sternal d'un harnais par l'intermédiaire d'un connecteur EN362
Le point d'ancrage structurel où sera fixé le système antichute doit être au dessus de l'utilisateur, à une distance réduite au minimum et avoir une résistance statique d'au moins 15 kN. Il doit répondre aux exigences de la norme EN795. Eviter de trop s'écarter de l'aplomb de cet ancrage afin de limiter l'ampleur d'une éventuelle chute pendulaire.
Lors de l'utilisation en position de maintien au travail par l'intermédiaire d'une longe, le point d'ancrage de la longe doit se trouver au niveau de la taille ou au-dessus. La longe doit être maintenue tendue, le déplacement libre limité à 0,6 mètre maximum et la protection antichute doit toujours être assurée par connexion d'un système d'arrêt de chute sur l'un des point d'ancrage du harnais.
Les anneaux d'accrochage latéraux [3] de la ceinture, l'anneau d'accrochage ventral [4], les anneaux flottants [5] ne doivent pas être utilisés pour se connecter à un antichute. Il est rappelé qu'une ceinture à cuissardes seule n'est pas adaptée pour l'arrêt des chutes.
Les anneaux porte-outils [15] [16] ne doivent en aucun cas être utilisés comme point d'ancrage ou point de maintien au travail.
Pendant l'emploi, prendre les dispositions adaptées afin d'éviter les dégradations mécaniques ou chimiques (températures ou frottements excessifs, coupures, corrosions, abrasions, brûlures, arcs électriques,…). S'assurer de la résistance des composants aux ambiances chimiques agressives.
Limites de températures permises : Pas de contre-indications pour l'utilisation entre –30 et +50°C
Lors de la revente de ce produit, hors du premier pays de destination, le revendeur doit fournir ce mode d'emploi rédigé dans la langue du pays d'utilisation de ce produit.

Mode de réglage des boucles



Mise en place de la ceinture

1 - Ouvrir les boucles rapides de la ceinture et des cuissardes et passer la ceinture autour de la taille.
2 - Fermer les boucles rapides de la ceinture, ajuster la tension des sangles et positionner correctement les passants.
3 - Fermer les boucles rapides des cuissardes autour des cuisses, ajuster la tension des sangles et positionner correctement les passants.
7 - Régler la position des anneaux flottants (ceinture NELUS110) en combinant le réglages des deux jeux de boucles assurant leur liaison à la ceinture et à la sellette.
8 - Vérifier que toutes les sangles sont biens ajustées, ni trop lâches, ni trop serrées et bien maintenues par les passants.
9 – Vérifier que la taille et les réglages de la ceinture conviennent en effectuant différents mouvements et un test de maintien au travail dans un endroit sûr sur les différents anneaux d'accrochage. Le niveau de confort doit être acceptable pour l'utilisation prévue.
Nota : La présence des boucles à ouvertures rapides et des passants métalliques permettent de conserver les réglages initiaux et permettent d'enfiler plus rapidement la ceinture lors des utilisations ultérieures.

Transport / Emballage / Stockage :

L'équipement doit être protégé, lorsqu'il n'est pas utilisé, dans un emballage de protection imputrescible.
Lors de son transport, le mettre à l'abri des chocs ou pressions pouvant provenir de l'environnement immédiat.
Le stocker dans un local sec, ventilé et à l'abri des rayons ultraviolets, du gel et de la corrosion.

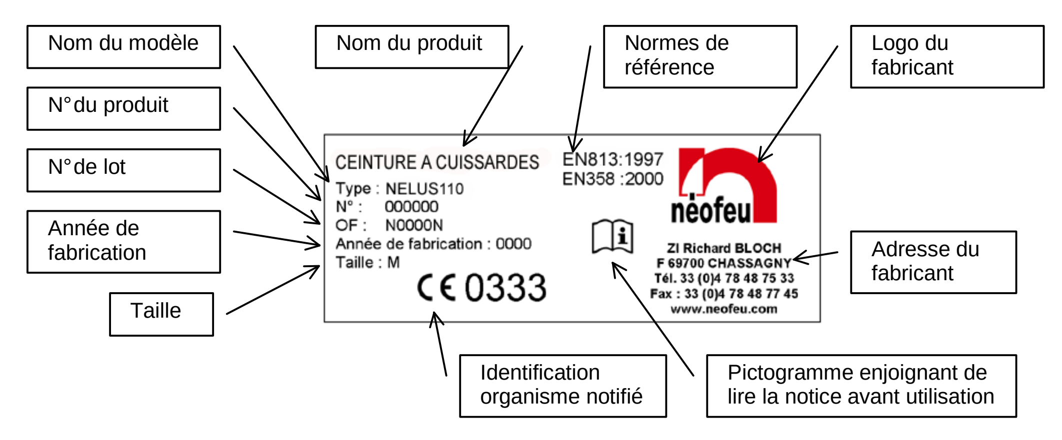
Entretien / Réparation

Afin de conserver les propriétés de cet équipement il convient de respecter les préconisations d'entretien :
Le nettoyage comme la désinfection de l'équipement doit se faire uniquement à l'eau froide et au savon neutre, ne jamais utiliser de détergents ou de produits chimiques.
Séchage en ambiance ventilée, loin de toute flamme ou source de chaleur directe.
Toute modification ou réparation est interdite et l'usage de cet équipement ne doit ni être détourné ni poussé au delà de ses limites.
L'équipement qui a subit une chute doit impérativement être détruit pour éviter son réemploi.

Examen périodique

Durée de vie : L'équipement est conçu pour de longues années d'utilisation dans des conditions normales. La durée de vie dépend de la fréquence d'utilisation et des circonstances. Certaines ambiances particulièrement agressives, marines, siliceuses, chimiques peuvent réduire la durée de vie de l'équipement à quelques usages. Dans ces cas une attention particulière doit être apportée à la protection et aux contrôles avant utilisation. Il est rappelé de vérifier la lisibilité des marquages qui doit toujours persister.
Le contrôle périodique effectué par un contrôleur compétent est nécessaire afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur qui est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Un contrôle annuel obligatoire validera l'état de l'équipement et son maintien en service ne pourra se faire que par un accord écrit préalable.
Tenir à jour la fiche d'identification et le tableau de suivi de maintenance dès la mise en service et lors de chaque examen.

Interprétation du marquage



Organisme notifié pour l'examen CE de type :
CETE APAVE SUD EUROPE N° 0082 – BP193 – F13322 MARSEILLE Cedex 16
Organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de la production :
AFAQ AFNOR – 116, avenue Aristide Briand – BP40 – F92224 BAGNEUX Cedex

FICHE D'IDENTIFICATION			
Nom du produit :		Année de fabrication :	
Marque commerciale :		Date d'achat :	
Modèle :		Date de première utilisation :	
Numéro d'identification :			

HISTORIQUE MAINTENANCE			
Date	Motif - Etat	Contrôleur Visa	Prochain examen le :